

Projet du Parti socialiste – Propositions d'amendements

Notre projet arrive dans sa phase ultime. Le Bureau national du Parti Socialiste doit examiner précisément le texte qui sera soumis aux militants et en fixer les priorités.

Dans cette perspective, je souhaite formuler les remarques et propositions suivantes.

Je me réjouis que plusieurs propositions que j'ai portées lors du Congrès du Mans figurent dans le texte car elles répondent à des attentes sociales fortes de nos électeurs : notamment, le soutien au pouvoir d'achat des salariés (SMIC à au moins 1500 €), l'amélioration du niveau des pensions (minimum retraite garanti), la mobilisation pour le logement social (interdiction des subventions d'équipement pour les communes anti-mixité sociale), l'abrogation du CNE, l'installation des médecins en fonction des besoins territoriaux. Est aussi opérée, comme je l'ai demandé, la nécessaire clarification sur la nature de la République nouvelle que nous proposerons aux Français – ce sera une République parlementaire – ainsi que la réaffirmation de notre attachement à la laïcité, laquelle devra faire l'objet d'une charte adossée à la Constitution. Parce que les institutions de la Vème République sont fourbues, je souhaite que la réforme institutionnelle pour une République nouvelle, soumise au peuple par référendum à l'automne 2007, soit affichée comme l'un de nos axes politiques majeurs.

Toutefois, l'avant projet mérite d'être nettement amélioré sur plusieurs points importants.

1. Le titre de notre projet doit affirmer clairement l'urgence d'un vrai changement.

Notre projet doit éviter d'être un catalogue. Il doit contenir un message politique clair et fort. « Réussir tous ensemble » ne définit pas une politique. Face à la rupture-supercherie de Sarkozy, après la mandature-temps perdu de Chirac, face à la cassure-guerre civile de Le Pen, le Parti Socialiste doit incarner le changement. Pour des millions d'hommes et de femmes qui souffrent des politiques de la droite et qui espèrent dans la gauche, le changement est ce qui définit notre action. Cette ambition de changement devrait être inscrite dans le titre de notre projet : « Réussir le changement ».

2. Nos valeurs, nos références et nos alliances doivent être explicitées dans le cadre de notre projet.

A ce stade, elles ne figurent pas dans le préambule de nos propositions. Pourtant ce sont nos valeurs, nos références et nos alliances qui tracent le cap de notre action et en définissent les conditions de réalisation. C'est une condition des succès futurs : succès à la présidentielle, succès aux législatives, succès aux responsabilités. Personne ne peut croire que l'avenir sera le même si nous suivons une ligne clairement de gauche avec des alliés à gauche ou, à l'inverse, si nous choisissons une autre ligne politique d'inspiration blairiste fondée sur des alliances avec les centristes. Je souhaite donc que l'amendement suivant figure dans le préambule de notre projet :

« Notre projet se situe clairement à gauche. A gauche dans nos valeurs, qui sont celles de la République sociale et laïque. A gauche dans nos références, qui sont celles du socialisme français, européen, internationaliste. A gauche dans nos alliances : notre stratégie politique est de rassembler la gauche et nous excluons de gouverner avec la droite ou le centre droit. »

3. Certaines de nos propositions méritent d'être plus fortes et certains débats récurrents doivent être tranchés :

Soyons plus offensifs dans la lutte contre les excès du capitalisme mondialisé et dans l'analyse de la mondialisation qui n'est pas un phénomène naturel auquel on ne peut rien, mais le résultat de décisions humaines et de choix politiques qu'il faut inverser à tous niveaux.

L'amendement suivant pourrait être inséré :

« Avec l'Inde, la Chine et l'Internet, le monde a changé de nature. Avec la domination de la finance mondiale, le capitalisme a changé d'impact. C'est un sujet de préoccupation majeure pour nos concitoyens. Nous plaçons l'humain, l'égalité et la défense des salariés au cœur de notre action. Pour cela nous proposons :

- de soumettre toute OPA au vote des syndicats représentatifs au sein de l'entreprise ou du groupe, puis à l'assemblée générale des salariés, structure nouvelle à mettre en place pour équilibrer l'assemblée générale des actionnaires ;
- de prendre des mesures permettant d'interdire à un « patron voyou » d'organiser la liquidation d'un site de production nationale pour le transférer dans un pays à bas coût tout en tirant profit de la réputation d'une marque acquise en France. Contre les délocalisations, d'autres mesures sont aussi nécessaires comme l'obligation d'information très en amont des salariés, le remboursement des aides publiques et l'obligation de participer à la réindustrialisation du site.
- d'encadrer les écarts de rémunérations au sein des entreprises en imposant à toute société de plus de 50 salariés de communiquer au comité d'entreprise la liste individuelle et nominative des rémunérations consolidées les plus élevées et en interdisant que siègent dans les comités de rémunérations des grands groupes des administrateurs ayant un lien financier avec le groupe concerné. Ces mesures de transparence doivent permettre de ramener dans des proportions socialement acceptables les écarts de rémunération au sein d'une entreprise. Les groupes cotés au CAC 40 devront publier le bilan de leur échelle de salaires dans leur rapport social annuel. Les « retraites chapeaux » et les primes de départ que s'octroient certains dirigeants seront encadrées par la loi, après que les partenaires sociaux aient formulé des propositions pour les réguler. »

4. Nous ne devons pas être en deçà de notre synthèse du Mans sur la question des retraites.

Doivent être inscrits expressément dans notre projet les engagements et les objectifs suivants : « Nous abrogerons la loi Fillon sur les retraites, injuste et non financée. Nous ouvrirons une négociation globale avec les partenaires sociaux. Notre objectif sera de consolider le système de retraite par répartition, d'assurer un niveau de pension décent pour les salariés les plus modestes ou qui ont eu des carrières précaires, en particulier les femmes, et de tenir compte de la pénibilité des emplois dans la définition des durées de cotisation ».

5. Il est nécessaire de clarifier notre approche des enjeux de sécurité. « Mieux prévenir, mieux punir », telle est notre philosophie depuis la législature 1997-2002. Il est faux de répandre l'idée que socialisme rime avec angélisme alors que le gouvernement de la gauche a engagé un effort considérable pour la justice et pour la police. Il faudra les rétablir, comme l'ont demandé les maires et les acteurs de terrain au lendemain des émeutes urbaines à la fin de

l'année dernière. D'autres réponses peuvent être élaborées, à condition d'être respectueuses de nos valeurs et efficaces concrètement. Fermeté et humanisme, telle est notre démarche. La référence à l'encadrement militaire des jeunes primo-délinquants et à la suspension des allocations familiales n'en fait pas partie.

Doit figurer, avant l'énumération des mesures que nous mettrons en œuvre, le rappel suivant (p...) : « La sécurité, la sûreté et la tranquillité de vie sont des droits pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence : centres villes, quartiers, espaces ruraux. Nos concitoyens attendent de nous que nous ne manifestations aucune forme de faiblesse à l'égard de ceux qui ne respectent pas la loi. Les délinquants doivent être jugés et sanctionnés. Mais la politique mono-répressive de M. Sarkozy a échoué et nous n'en reproduisons pas les solutions. Il ne peut s'agir de vouloir militariser la société. Au-delà de la nécessaire sanction, notre gouvernement oeuvrera pour rétablir un lien républicain et pacifié entre jeunes et police. Il s'attaquera aux causes profondes de l'incivilité et de l'insécurité : chômage, échec scolaire, absence de mixité sociale, ghettoisation urbaine. En 2007, il reviendra à la gauche de rétablir la sécurité des personnes, dont les atteintes ont considérablement augmenté depuis 2002, et de renforcer le vivre-ensemble dans la cadre d'une politique globale de prévention et de protection publique. Cette politique mobilisera l'ensemble des acteurs concernés : élus, responsables associatifs, enseignants, jeunes, policiers, gendarmes, agents des services publics, forces économiques.

6. Ne soyons pas timides sur la défense de l'emploi public, des services publics et de la légitimité de l'action de l'Etat. Pour la droite, le fonctionnaire, c'est l'ennemi, l'Etat l'obstacle et les services publics le fardeau. Nous pensons au contraire qu'ils sont des éléments essentiels de notre modèle social. A l'heure où des départs en retraite massifs vont intervenir dans la fonction publique, l'avenir de l'Etat et de la sphère publique sera un enjeu important de la campagne de 2007. Alors, disons clairement comment nous comptons agir.

C'est le sens de l'amendement suivant : « Des besoins criants en personnels se font sentir dans plusieurs domaines de l'action publique : en particulier, enseignement, université et recherche ; services sociaux et hospitaliers ; police et justice ; environnement. Contrairement à la droite, nous ne considérons pas que l'emploi public soit de la « mauvaise graisse ». Pour cette raison, nous renforcerons les effectifs des agents publics dans les domaines d'action identifiés comme prioritaires. Parallèlement, nous utiliserons les possibilités ouvertes pour la LOLF pour faire en sorte que la dépense publique soit plus efficace et mieux contrôlée et pour moderniser la gestion des ressources humaines dans les administrations. Pour nous, la vraie réforme de l'Etat, ce n'est pas de tailler à l'aveugle dans les effectifs de la fonction publique, c'est au contraire identifier là où les besoins sont les plus importants et rendre l'action de l'Etat et des services publics toujours plus performante. Nous tirerons pleinement profit des possibilités ouvertes par les nouvelles technologies dans l'amélioration, la simplification et la continuité du service rendu aux citoyens. S'agissant des services publics industriels, nous organiserons le retour à la pleine propriété publique d'EDF et de GDF, qui seront rapprochés dans le cadre d'un pôle public de l'énergie.

7. Apportons certaines précisions aussi sur l'école et l'université. Les enseignants attendent de nous un message clair sur leurs missions et leur métier. Notre message doit être net sur le respect de la carte scolaire. Tout comme pour les étudiants, qui sont attachés au caractère national des universités et qui refusent l'augmentation des droits d'inscription.

Nous proposons d'écrire dans notre projet : « Pour nous, les enseignants n'ont pas vocation à devenir des « animateurs de vie scolaire ». Piliers de l'école de la République, leur première mission est de transmettre un savoir. Nous souhaitons les conforter dans cette mission. Nous réaffirmons les principes suivants : maintien de la carte scolaire assortie d'un renforcement des moyens accordés aux établissements les plus difficiles et d'une prise en compte de la mixité sociale dans les dotations accordées aux écoles sous contrat, refus de la sélection à l'entrée des universités, de l'augmentation des droits et de la régionalisation des établissements du supérieur. »

8. Le chapitre sur l'Europe est positif. Nous devons être cependant précis sur notre plan de relance européenne, sur la base du vote des Français :

« Le 29 mai 2005, une majorité de Français et d'électeurs de gauche ont refusé la dérive libérale de l'Union européenne et réaffirmé leur volonté d'une Europe plus solidaire et plus démocratique. Quel que soit leur vote ce jour-là, les socialistes sont tous unis autour de l'Europe sociale. De retour aux responsabilités, le gouvernement de la gauche prolongera les attentes populaires en proposant à nos partenaires d'adopter des critères de convergence sociale, prélude à un traité social pour harmoniser par le haut les droits sociaux au sein de l'Union ; de mettre en œuvre un pacte pour la recherche, dont les dépenses n'entreront pas dans les critères de Maastricht ; de réorienter la politique économique, budgétaire et commerciale de l'Europe par la modification du rôle et des objectifs de la BCE et une nouvelle politique commerciale de la concurrence, fondée sur le principe de la « priorité européenne » ; de faciliter les initiatives des pays eurovolontaires autour de la zone Euro ; de proposer un moratoire sur les élargissements sauf engagements précis d'harmonisation progressive des droits fiscaux, sociaux et du travail dans le cadre d'un « nouvel équilibre de l'élargissement » ; de nouer des partenariats stratégiques avec nos voisins à l'Est et au Sud ; de présenter un nouveau projet institutionnel plus court et recentré sur les valeurs et le fonctionnement de l'Union qui, une fois renégocié et fortement amélioré dans ses parties I, II et IV, sera soumis au peuple français par référendum. Cette feuille de route s'appuiera sur un agenda d'action précis : 2007 et l'élection présidentielle en France, 2008 et la présidence française de l'Union, 2009 et le renouvellement du Parlement européen. »

9. Il faut indiquer plus clairement les marges de manœuvre financières dont nous entendons nous doter. Le financement de nos priorités réclamera des moyens importants : ne le cachons pas. A cet égard, l'éventuelle mesure sur le « bouclier logement » gagnerait à être précisée. La croissance contribuera à nous redonner des marges de manœuvre, mais cela ne sera pas suffisant. Nous devons donc dire aux Français de quelle façon nous dégagerons les moyens nécessaires.

La rédaction suivante est proposée : « La réalisation de nos objectifs impliquera la mobilisation d'importants moyens financiers. Cela suppose de l'honnêteté : la situation laissée par la droite, qui a creusé la dette et multiplié les cadeaux fiscaux à ses clientèles électorales, ne rendra pas les choses faciles. Cela exige de la volonté : oui, des marges de manœuvre existent, oui nous pouvons en dégager de nouvelles, et pas uniquement grâce aux fruits de la croissance ! Les exonérations de cotisations sociales dont l'efficacité sur l'emploi est faible ou nulle seront supprimées, en particulier pour les grandes entreprises. Les mesures Sarkozy-Villepin en faveur des catégories privilégiées seront abrogées. La liste des niches fiscales sera remise en cause. Tout en assurant l'indispensable sécurité du pays, le budget de la défense sera allégé, notamment pour tenir compte de la dimension européenne de notre action. »

10. Notre projet devra comporter une conclusion, qui rappelle quel est le cap de notre action, quelles en seront les principales priorités et qui récapitule les propositions phares qui permettront un vrai changement. Sur le dernier point, le texte final permettra d'opérer ce travail de sélection et de hiérarchisation. S'agissant du cap de notre action, je propose : construire une France solide et solidaire. Pour nos principales priorités, quatre axes mobilisateurs pourraient être rappelées : fonder une République nouvelle ; agir pour le plein emploi et répondre à l'urgence sociale ; faire barrage aux méfaits de l'hyper-capitalisme financier ; relancer et réorienter l'Europe pour une croissance forte et durable.

Au total, tirant les leçons de l'expérience et mesurant les bouleversements du capitalisme financier, le projet socialiste doit réaffirmer l'utilité, la légitimité et le primat de l'action politique face aux puissances financières et médiatiques dont M. Sarkozy sera le probable candidat, et face aux tentations de repli sur la seule sphère privée, refuge des individus quand le reste a échoué.

Notre projet doit permettre de rassembler la gauche et de changer vraiment. Il doit nous permettre de fonder une République nouvelle, agir pour le plein emploi et répondre à l'urgence sociale, faire barrage aux méfaits de la mondialisation financière, et relancer la croissance durable et l'Europe.

Oui, la France a un avenir et cet avenir est à gauche. Tel est le sens de ces amendements et l'enjeu de 2007.